

## Journée mondiale de la Santé 2026



**Renforcer la prévention par le biais du Programme national de lutte contre les MNT**

Page 4



Page 4

**La ministre Navarre-Marie réaffirme que la protection des femmes demeure la priorité du gouvernement**



Page 3

**L'initiative pour une agriculture fondée sur la nature à Cap Malheureux**



**Le ministre Mahomed aborde les questions de sécurité routière et de transport public dans la circonscription no 7**

Page 4



Page 3

**Série d'activités pour marquer la Journée mondiale de l'art 2026**



Liverpool 0 PSG 2

**Paris housculé mais libéré par Dembélé**

Page 8

## FOOTBALL

Atlético de Madrid 1 (3) Barcelone 2 (2)



**L'Atlético Madrid résiste au Barça et retrouve les demi-finales**

Page 8

**Angers**

**Une cathédrale renaît après 10 ans de travaux**

La cathédrale d'Angers a retrouvé son lustre après une longue phase de travaux. Dix ans de restauration et une nouvelle histoire qui s'écrit avec ce jeudi 9 avril, l'inauguration de la galerie contemporaine imaginée par l'architecte japonais Kengo Kuma.

Elle surplombe la ville depuis des siècles. L'édifice religieux sort d'une longue phase de chantier. Une décennie et 14,5 millions d'euros pour redonner toute sa splendeur à la cathédrale Saint-Maurice d'Angers.

La rosace du transept sud a retrouvé son éclat. Le baldaquin, au-dessus du maître-autel, se pare de dorures flambant neuves. Au-dessus de la nef, c'est même un



chantier de haut vol qui a été mené sur 1 000 mètres carrés. Il était urgent de remplacer les ardoises centenaires. Les parties les plus abîmées de la charpente ont également été reprises. C'est donc un chantier hors norme qui s'achève.

La galerie contemporaine

La partie la plus impressionnante, c'est celle de la construction de la protection du portail occidental. Un projet d'envergure, porté par le ministère de la Culture, qui

répond à une nécessité : abriter et protéger les sculptures polychromées du 12<sup>e</sup> siècle qui ornent le portail médiéval. Elles avaient fait l'objet d'une restauration entre 2007 et 2019.

Le concours international est lancé en 2020. Il attire des agences d'architecture du monde entier. C'est finalement le projet du célèbre architecte japonais Kengo Kuma, et de son agence, qui est retenu. Connu pour son approche sensible et respectueuse des contextes historiques, le cabinet propose une structure qui conjugue monumentalité gothique de la cathédrale et élégance contemporaine.

"Ce projet était celui qui répondait le mieux au cahier des charges parce qu'il proposait un espace qui était à la fois clos mais ventilé. Une sorte de couvert ouvert, en quelque sorte. Et nous avons fait la démonstration pendant dix ans que cette forme de protection permettait justement de pouvoir garantir la meilleure préservation du portail", souligne Valérie Gaudard, conservatrice de la DRAC des Pays de la Loire. Plusieurs prototypes sont réalisés afin de s'assurer de la faisabilité technique de l'ouvrage, et de sa présentation matérielle (couleur, aspect, joints).

**Des polychromies extrêmement fragiles et rares en France**

L'archivolte est validée par l'architecte et par la maîtrise



d'ouvrage. Cette étape permet de passer à la produc-



tion des 660 pièces, qui, assemblées au printemps 2025, constitueront l'ouvrage, élaboré dans un béton de site, un béton travaillé à partir de matériaux locaux. La couverture de l'ouvrage est en béton fibré à ultra-haute performance.

Résolument épurée, la structure trône en lieu et place d'une galerie médiévale qui protégeait autrefois le portail occidental de l'édifice.

"Ce projet s'harmonise pleinement avec l'architecture ancienne, puisqu'on retrouve les mêmes dessins d'arc avec les mêmes cintres," soulignait en novembre 2025. Valérie Gaudard, la conservatrice de la DRAC des Pays de la Loire. "Je pense qu'à un moment donné, on aura vraiment l'impression que tout a été fait, pensé ensemble".

Elle permettra d'abriter des intempéries et du soleil les sculptures polychromées du 13<sup>e</sup> siècle qui ornent le portail médiéval, restaurées en 2018.

**Bouches-du-Rhône**

**Déclarée morte deux fois par erreur, elle doit avancer des milliers d'euros de frais médicaux**

Déclarée morte à deux reprises par la Sécurité sociale, une octogénaire a dû avancer près de 5.000 euros de frais médicaux avant de voir sa situation régularisée

Plusieurs fois déclarée morte par la Sécurité sociale, Jacqueline Guérin, 87 ans, est pourtant bien en vie. Et cette habitante des Bouches-du-Rhône a dû le prouver à l'administration à deux reprises, comme elle l'a raconté à La Provence. Sa première « mort » remonte à 2016, après le décès - bel et bien réel - de son mari. Sa carte Vitale avait alors été désactivée. Un simple problème administratif, rapidement réglé par téléphone.

Mais en octobre 2025, l'octogénaire est de nouveau déclarée décédée. Sa pharmacienne lui apprend alors que ses ordonnances lui sont retournées avec la mention « décédée antérieurement ». Pensant que la situation se débloquerait aussi facilement que la première fois, elle déchantait rapidement. Jacqueline Guérin restera officiellement « morte » pendant près de six mois. Durant cette période, elle a dû avancer l'ensemble de ses frais médicaux, habituellement remboursés par la Sécurité sociale.

Au total, près de 5.000 euros déboursés. « Non je ne

l'ai pas, je suis toujours décédée », répondait-elle avec ironie lorsqu'on lui demandait sa carte Vitale, rapportent nos confrères. Heureusement, elle a continué à percevoir sa retraite.

**Une chaîne de solidarité**

Durant cette galère administrative, l'ancienne institutrice a pu compter sur le soutien de ses proches, mais aussi sur celui des professionnels de santé. Sa fille, qui affirme avoir « frappé à toutes les portes » pour régulariser la situation, ne cache pas son incompréhension : « Tout est en règle, alors qu'est-ce qu'ils attendent ? » De leur côté, les soignants qui suivent Jacqueline Guérin - atteinte d'un cancer et victime d'un AVC l'an dernier - ont décidé de faire un geste. Pharmaciens, médecins, infirmiers, kinés... aucun ne lui a demandé de régler ses soins. « Ils nous ont dit : "on fait ce métier pour aider les gens, c'est normal" », a expliqué sa fille.

La situation s'est finalement débloquée en mars 2026, lorsque Jacqueline Guérin a officiellement « repris vie » aux yeux de l'administration. « La pharmacienne m'a dit : "ça y est, venez voir, vous êtes vivante !" Les nerfs sont tombés. Je me suis mise à pleurer devant tout le monde », a confié l'octogénaire.

**Un garçon de 13 ans assassiné par balle deux mineurs arrêtés**

Un adolescent est mort par balle lundi en début d'après-midi à Villefranche-sur-Saône (Rhône), a-t-on appris de source proche du dossier. La victime, âgée de 12-13 ans, a été atteinte au niveau de la tête et a été prise en charge peu après, vers 13H15, rue de Belleruche. « Il est décédé sur place malgré les tentatives de réanimation » a précisé le parquet

**Deux mineurs interpellés**

Le parquet, qui a ouvert une enquête pour « assassinat », a confirmé ensuite que deux mineurs ont été interpellés, et placés respectivement en « garde à vue » pour le plus âgé et « en retenue » judiciaire pour le plus jeune, a précisé dans un communiqué la procureure de la ville, Laetitia Francart.

# L'initiative pour une agriculture fondée sur la nature à Cap Malheureux

**Un projet de solution agricole fondée sur la nature a été officiellement lancé à l'établissement de soins résidentiels Cap L'Espoir, à Cap Malheureux.**

Cette initiative est dirigée par le ministère de l'Égalité des Genres et du bien-être familial, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le ministère de l'Agro-industrie, de la sécurité alimentaire, de l'économie bleue et de la pêche. La cérémonie de lancement a été honorée par le ministre de l'Agro-industrie, de la sécurité alimentaire, de l'économie bleue et de la pêche, le Dr Arvin Boolell, et la ministre de l'Égalité des Genres et du Bien-être familial, Mme Marie Arianne Navarre-Marie. Étaient également présents des députés, M. Rameshwar Etwareea et M. Nitish Sharma Beejan ; la Coordinatrice résidente des Nations Unies pour Maurice et les Seychelles, Mme Lisa Simrique Singh ; le Représentant résident de l'OMS à Maurice, le Dr Abdou Salam Gueye ; ainsi que de hauts responsables gouvernementaux et des représentants d'institutions partenaires.

Le programme comprenait également la distribution de matériel agricole pour soutenir la mise en œuvre du projet, ainsi qu'une activité symbolique de plantation d'arbres.

Dans son allocution, la ministre Navarre-Marie a souligné que le projet vise à promouvoir le développement holistique, l'autonomie et le bien-être des enfants résidant en établissement de soins. Elle a souligné qu'au-delà de la protection et du logement, l'initiative vise à fournir un environnement stable et stimulant propice à la croissance personnelle, au développement des compétences et à l'intégration sociale future.

La ministre a également souligné que le projet introduit également des pratiques durables telles que l'aquaponie, l'agriculture biologique et la collecte des eaux de pluie.

Ces initiatives, a-t-elle dit, permettent aux enfants d'acquérir des connaissances agricoles pratiques et des compétences de vie essentielles. Elle a ajouté que cette exposition favorise la responsabilité, la confiance, la discipline et l'autonomie, tout en contribuant à la sécurité alimentaire et à un mode de vie plus sain.

Le ministre Boolell, pour sa part, a souligné que l'agriculture d'aujourd'hui doit être abordée sous l'angle de l'innovation, de la résilience et de la durabilité, soulignant l'importance de la transition vers une agriculture de précision et intelligente face au climat. Il a noté que des initiatives de cette nature démontrent comment les pratiques agricoles modernes peuvent être effectivement introduites au niveau communautaire, en particulier chez les jeunes.

Il a également souligné que le renforcement de la production locale et la réduction de la dépendance à l'égard des importations demeurent des piliers essentiels de la stratégie de sécurité alimentaire de Maurice. Il a en outre encouragé une plus grande participation des jeunes à l'agriculture, la présentant comme un cheminement de carrière viable et tourné vers l'avenir.

Mme Singh a noté que des initiatives à petite échelle et intelligentes face au climat comme celle-ci peuvent contribuer de manière significative à réduire la dépendance vis-à-vis des importations et à renforcer la résilience alimentaire au niveau communautaire. Elle a souligné qu'à l'échelle mondiale, une part importante des produits frais est encore perdue dans les chaînes d'approvisionnement, soulignant l'importance de développer des systèmes localisés au sein des institutions.

Au cours d'une visite du jardin de l'établissement de soins résidentiels Cap L'Espoir, les dignitaires ont observé diverses cultures existantes, notamment le piment, l'aubergine, l'aubergine Kermit et le poivron.

Ils ont également été informés du matériel agricole supplémentaire fourni dans le cadre du projet, qui comprend



des bacs à compost, des tuyaux d'arrosage, des engrais et d'autres outils essentiels destinés à renforcer et à étendre encore les activités agricoles en cours.

### À propos du projet

Maurice est actuellement confrontée à des défis liés à la dépendance aux importations alimentaires, à la variabilité du climat et à la nécessité de moderniser les pratiques agricoles. Dans ce contexte, les institutions de soins en établissement, qui dépendent largement de fournitures externes, sont particulièrement exposées à l'insécurité alimentaire.

Le projet pilote vise donc à fournir un modèle pratique et reproductible pour renforcer la production alimentaire locale et améliorer la résilience au sein de ces institutions dans le pays.

## Maurice accueillera la Semaine de l'Océan 2026 pour promouvoir une économie bleue durable



« Le pont vers l'avenir bleu : unir les parties prenantes pour une économie océanique durable » est le thème de la Semaine océanique de Maurice, qui sera organisée à l'initiative du ministère de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche, prévue du 04 au 09 mai 2026.

**Le programme comprendra : Les Assises de l'Océan (04-06 mai 2026)**

Ce forum réunira un large éventail d'intervenants, notamment des experts en sciences océaniques, des universitaires, des chercheurs, des étudiants, des représentants de la société civile, des organisations non gouvernementales, des exploitants du secteur privé et des pêcheurs, pour discuter des défis actuels et explorer de nouvelles possibilités dans le secteur de l'économie bleue.

Afin de promouvoir l'éducation aux océans - en particulier chez les jeunes et les femmes - une série d'événements

parallèles est également à l'ordre du jour - Des visites guidées à bord du MV Mauritius Trochetia, ainsi que des journées portes ouvertes au Centre de recherche halieutique d'Albion, à l'Institut océanographique de Maurice et à l'Académie de formation maritime de Maurice ;

- Des spectacles de mode et de musique sur le thème « Océan », organisés en collaboration avec des ONG et la communauté des pêcheurs, en mettant l'accent sur la relance du patrimoine traditionnel mauricien ;

- Des séances d'initiation à la plongée et à la plongée avec tuba au parc marin de Blue Bay ;

- **Émissions radiophoniques ;**  
- Des sessions de formation et de sensibilisation sur l'utilisation des filets de pêche, les techniques de pêche traditionnelles et l'éducation aux océans ; et  
- Des expositions de peintures et un festival de fruits de mer intitulé « Taste of the Ocean ».

## Série d'activités pour marquer la Journée mondiale de l'art 2026



**Dans le cadre de la Journée mondiale de l'art (JMA) 2026, l'Action pour la création artistique (ACA), en collaboration avec Smart Mauritius, Polytechnics Mauritius et plusieurs ministères, organise une série d'activités du 12 au 19 avril 2026 à travers l'île.**

Le Président de l'ACA, M. Nishal Purbhoo, a fait cette annonce lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le samedi 11 avril 2026 à Polytechnics Mauritius à Pamplemousses. Le Président national de Smart Mauritius, M. Yash Ramchurn, ainsi que d'autres parties prenantes étaient également présents.

Le WAD 2026 réunira des artistes internationaux de 12 pays, offrant une plateforme unique pour l'échange artistique et l'interaction entre les artistes et les amateurs d'art et le public. L'initiative vise à promouvoir l'expression artis-

tique, à soutenir le développement des artistes et à favoriser l'éducation artistique. Il vise également à sensibiliser les jeunes aux possibilités de carrière dans le secteur de l'art.

Un programme diversifié d'activités a été programmé tout au long de la semaine. Parmi les principaux événements figurent un atelier avec des enfants ayant des besoins spéciaux et une exposition au Château de Mon Plaisir au Jardin SSR de Pamplemousses le 15 avril ; une exposition au Centre Nelson Mandela pour la culture africaine le 16 avril à La Tour Koenig ; et une exposition d'art mobile et une marche anti-drogue à Goodlands le 18 avril.

Les citoyens sont invités à participer à ces activités et à célébrer la créativité, les échanges culturels et l'innovation artistique.

**Journée mondiale de la Santé 2026**

**Renforcer la prévention par le biais du Programme national de lutte contre les MNT**

Dans le cadre de la Journée Mondiale de la Santé célébrée le 07 avril, le ministère de la Santé et du Bien-être a lancé, le samedi 11 avril 2026, le Programme National de Prévention des Maladies Non Transmissibles (MNT) à la Clinique Médicale Bel Air Rivière Sèche. Sous le thème 2026, « Ensemble pour la santé. Stand with science », l'initiative souligne la nécessité d'efforts collectifs et de stratégies fondées sur des données probantes pour améliorer la santé publique.

Le programme vise à rapprocher les services de santé essentiels des communautés tout en favorisant une culture de prévention et de détection précoce. Il comprend une gamme d'activités telles que le dépistage des MNT – tests de diabète, surveillance de la pression artérielle, analyse de l'indice de masse corporelle et de la composition corporelle, tests de vision et consultations médicales – ainsi que le dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus, la sensibilisation à la nutrition par le biais du mod-



èle des assiettes alimentaires et des séances d'éducation à la santé.

Plusieurs dignitaires ont assisté au lancement, notamment le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Anil Kumar Bachoo ; le ministre de la Technologie de l'information, de la communication et de l'innovation, le Dr Avinash Ramtohol ; la ministre déléguée à la Santé et au Bien-être, Mme Anishta Babooram ; et le Représentant résident de l'Organisation mondiale de la santé à Maurice, le Dr Abdou Salam Gueye.

Lors de l'événement, le ministre Bachoo a souligné l'importance de procéder à des dépistages réguliers, en particulier pour les personnes qui ne sont peut-être pas au courant des conditions sous-jacentes. Il a souligné que la détection

précoce permet une intervention rapide et une meilleure gestion de la santé, exhortant le public à donner la priorité aux examens médicaux de routine. Il a également noté la forte prévalence des MNT telles que le diabète, l'hypertension et les cancers à Maurice, appelant à une vigilance soutenue et à des pratiques de santé proactives. Les initiatives en cours, a-t-il ajouté, visent à améliorer la qualité des soins de santé et les résultats sanitaires globaux.

Le ministre Ramtohol, pour sa part, a souligné les progrès réalisés dans la numérisation du secteur de la santé. Il a annoncé l'introduction prochaine d'une nouvelle fonctionnalité sur la KOREK Super App, qui permettra aux citoyens de s'inscrire et de prendre rendez-vous avec des médecins spécialistes, améliorant ainsi l'accès aux soins et renforçant l'efficacité des services de santé en ligne à Maurice.

**Le ministre Mahomed aborde les questions de sécurité routière et de transport public dans la circonscription n° 7**

Le ministre des Transports terrestres, M. Osman Mahomed, a rencontré à Port-Louis le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Recherche, M. Kaviraj Sukon, le ministre de la Fonction publique et des Réformes administratives, M. Lutchmanah Pentiah, et le député de l'Assemblée nationale, M. Sandeep Prayag, pour discuter des problèmes urgents de sécurité routière et des lacunes des services de transport public affectant la circonscription n° 7.

Des représentants du Groupe de la gestion de la circulation et de la sécurité routière et de l'Autorité nationale des transports terrestres ainsi que des fonctionnaires du ministère étaient également présents.

Dans une déclaration, le ministre Mahomed a souligné que les questions soulevées par les résidents du hameau de Poudre D'Or, de l'Espérance Trébuchet, de Gokhoola, de L'Amitié, de Mapou et de Rivière du Rempart ont été dûment prises en considération. Une série de mesures correctives ont été proposées, notamment l'installation de passages pour piétons surélevés, de feux de circulation, de marquages routiers plus clairs, l'amélioration de l'éclairage des rues, l'ajout de panneaux de signalisation routière et la mise à disposition d'un plus grand nombre d'autobus pour mieux répondre aux besoins de la région.

Le ministre s'est dit confiant que les autorités compétentes prendront rapidement des mesures pour mettre en œuvre ces mesures et formuleront des recommandations supplémentaires, au besoin, pour répondre aux préoccupations en suspens. Il a souligné que ces initiatives visent à améliorer la sécurité routière et la qualité de vie globale des résidents. Une visite de site est également prévue pour permettre une évaluation plus approfondie et le développement de solutions concrètes et pratiques.

Les discussions ont également porté sur les défis de mobilité rencontrés par les résidents qui dépendent des lignes d'autobus 159 et 22 à Mapou, en particulier dans l'accès aux hôpitaux, aux lieux de travail et aux établissements d'enseignement. Des propositions ont également été avancées pour rétablir les services d'autobus du dimanche sur les routes 84 et 85, introduire des départs anticipés à 6 h 00 et 6 h 15 et remédier aux irrégularités signalées dans les services d'autobus affectant des régions telles que Petite Julie, Triolet et Plaine des Roches.

**La ministre Navarre-Marie réaffirme que la protection des femmes demeure la priorité du gouvernement**

La protection des femmes contre toutes les formes de violence, y compris la violence familiale et la violence entre partenaires intimes, demeure une priorité absolue pour le gouvernement. Elle concerne la sécurité publique et la dignité, les droits et le bien-être de nos citoyens, ainsi que la stabilité de nos familles et de notre société.

La ministre de l'Egalité des Genres et de la protection de la famille, Mme Marie Arianne Navarre-Marie, a fait cette déclaration à l'Assemblée nationale, en réponse à une PNQ concernant la protection des femmes et les mesures à prendre pour une société saine, stable et durable.

La ministre a réaffirmé la détermination résolue du gouvernement à traiter la violence familiale comme un crime et non comme une affaire privée, ajoutant que ces crimes ne seront ni tolérés, ni minimisés, ni ignorés. Dans ce contexte, elle a annoncé la présentation d'un nouveau projet de loi sur la violence familiale visant à renforcer le cadre juridique pour mieux protéger les victimes, garantir la responsabilité des auteurs et contribuer à l'éradication de la violence familiale.

Le projet de loi, a-t-elle déclaré, vise à renforcer la protection des victimes, à améliorer l'accès à la justice et à s'attaquer aux causes profondes de la violence familiale. Elle représente une avancée majeure dans la réponse nationale à la violence domestique, en introduisant un cadre juridique moderne, centré sur les victimes et adapté à l'évolution des réalités sociales, a-t-elle déclaré. Le projet de loi s'articule autour de quatre piliers : des définitions juridiques modernisées des relations familiales et des formes de violence ; un cadre de signalement obligatoire pour une intervention rapide ; des mécanismes de protection accélérés pour les victimes en situation de crise ; et des mesures de réadaptation pour les auteurs afin de réduire la récidive.

La législation, a souligné la ministre Navarre-Marie, sera encore renforcée par des amendements au Code pénal concernant les cas de féminicides. Se référant au rapport annuel 2025 de la Commission nationale des droits de l'homme, elle a souligné que le féminicide devait être recon-



nu comme une crise des droits de l'homme à Maurice, plutôt que comme des incidents isolés.

En outre, la coordination interinstitutionnelle entre les services de soutien à la famille et la Brigade de protection de la famille, les services sociaux et les organisations non gouvernementales est renforcée afin d'assurer une assistance rapide et efficace aux victimes. Selon elle, le projet du Cercle de la force parentale a également été mis en œuvre dans le cadre du programme de soutien aux familles pour prévenir l'escalade des situations à risque, tandis que les efforts sont mis à profit pour encourager le signalement et renforcer la vigilance au niveau local par le biais des structures de surveillance communautaire de l'enfance.

Afin de promouvoir le bien-être familial et de lutter contre la violence sexiste, elle a souligné que le ministère mettait en œuvre une série de programmes de renforcement des capacités et de campagnes de sensibilisation par l'intermédiaire des centres de protection sociale et des centres communautaires. Les mécanismes de détection précoce ont également été renforcés, avec des travailleurs de première ligne, notamment des enseignants, des travailleurs sociaux et des policiers formés pour identifier et répondre aux signes avant-coureurs de mauvais traitements, a-t-elle ajouté.

**IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS**

(Bankruptcy Division)  
The Insolvency Act

In the matter of:

**EAF Logistics & Services**  
having its Registered Office situate at c/o Global Consult Ltd, The Junction Business Hub, Arsenal Branch Road, Calebasses.

**Petitioner**

v/s

**Essar Constructions Overseas Limited**  
having its Registered Office situate at Essar House, 10 Frere Felix de Valois Street, Port Louis.

**Respondent**

NOTICE is hereby given that a petition for the Winding-Up of the abovenamed Company by the above Court was lodged on the 09/04/2026 to the said Court by the undersigned Attorney on behalf of the abovenamed Petitioner, by electronic filing under the Court (Electronic filing of Documents) Rules 2012. And that the said petition is registered as Cause Number SC/COM/PET/000236/2026 and made returnable on **Friday the 24<sup>th</sup> day of April 2026**, for the Respondent to give its stand through the Electronic Filing System and any creditor or contributory of the said Company, desirous to support or oppose the making of an order of the petition, by making the necessary appearance by electronic filing either through a Solicitor or in person at the Public Service Bureau located at the Commercial Division of the Supreme Court of Mauritius, Edith Cavell Street, Port Louis, a copy of the petition will be furnished to any creditor or contributory of the said Company requiring the same by the undersigned, on payment of the regulated charge of the same or may be obtained on the electronic filing system.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 14<sup>th</sup> day of April 2026.

**Me. Tanuja JHOTY**  
of Nathoo Chambers,  
10, Georges Guibert St, Port Louis.  
**Attorney for the Petitioner**

**LEGAL NOTICE**

**IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS**  
(Before the Family Division)

In the matter of:

**Levine LALLJEE**  
of Royal Road, Gros Cailloux, Petite Riviere.  
**PETITIONER (H)**

v/s

**Marie Joanna Clodina LALLJEE (born ZAMEER)**

**RESPONDENT (W)**

**NOTICE TO ATTEND COURT**

In compliance with an order made on the 11/03/2026 by Her Ladyship, the Honourable, Mrs P. D. R. GOORDYAL-CHITTOO, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

**TAKE NOTICE** you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the said petition is coming for **PRESENTATION** on **Tuesday the 23<sup>rd</sup> June 2026** at 09.30 hrs, before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

**NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear of the above Court on the aforesaid date and hour to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

**WARNING YOU**, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 13<sup>th</sup> day of April 2026.

**Me. V. BHUGOO**  
of 8<sup>th</sup> Floor, Astor Court (Block B) Georges Guibert Street, Port Louis.  
**Attorney for the Petitioner.**

**Bihar/ Inde**

**Nitish Kumar se retire comme chef ministre**

Le chef vétéran Nitish Kumar a démissionné de son poste de ministre en chef du Bihar, mettant fin à son long mandat marqué par de multiples changements politiques et alliances. Peu de temps après sa démission, le BJP s'est empressé de nommer son propre chef, Samrat Choudhary, comme nouveau ministre en chef de l'État.

Ce développement marque un changement politique

important au Bihar, alors que le BJP arrive à diriger le gouvernement directement pour la première fois, remodelant la dynamique du pouvoir de l'État avant les prochaines élections.

Akhilesh Yadav, le chef du Parti Samajwadi, a vivement réagi au récent changement de direction au Bihar, félicitant le nouveau chef ministre, mais exprimant également sa déception face aux développements politiques qui ont conduit à la transition.

Dans son allocution, Yadav a salué l'héritage de l'ancien ministre en chef Nitish Kumar et a critiqué le rôle du BJP dans le changement politique.

Akhilesh Yadav a commencé par adresser ses félicitations au nouveau ministre en chef du Bihar. Cependant, il a clairement indiqué que, selon lui, la contribution de Nitish Kumar à l'État reste inégale.

Il a déclaré que Nitish Kumar avait construit une image unique parmi les habitants du Bihar, en particulier parmi les Dalits, les classes arriérées, les communautés extrêmement arriérées et d'autres sections de la société. Selon Yadav, les liens de Nitish Kumar avec les gens ordinaires et son travail dans l'État le distinguent des autres.

« Nitish Kumar avait une identité différente » Soulignant le parcours politique de Nitish Kumar, Yadav a déclaré que l'ancien CM avait créé une identité forte et distincte grâce à sa gouvernance. Il a attribué à Nitish Kumar le mérite d'avoir réalisé un important travail de développement au Bihar et d'avoir gagné la confiance de différents groupes sociaux. Yadav a suggéré que remplacer un tel dirigeant ne serait pas facile, compte tenu de son influence et de son image publique.

**ESPOIRS et déception de l'Alliance INDIENNE**

Akhilesh Yadav a également rappelé la formation de l'alliance INDIENNE et les attentes qui l'entourent. Il a déclaré que de nombreux dirigeants, y compris ceux du Parti Samajwadi, avaient espéré que Nitish Kumar resterait au sein de l'alliance et pourrait éventuellement émerger comme candidat au poste de Premier ministre. Cependant, il a exprimé sa déception que cela ne se soit pas produit, blâmant le BJP pour avoir changé le cours politique.

**Critique acerbe du BJP**

Dans sa déclaration, Yadav a critiqué le BJP, l'accusant de modifier les rôles politiques et d'affaiblir les valeurs démocratiques. Il a affirmé que le parti avait tendance à remanier les dirigeants de manière à miner leur importance, en faisant référence à des cas où les positions sont fréquemment modifiées. Yadav a également affirmé que de telles mesures envoient des signaux confus sur le leadership et le respect au sein du système politique.

**Préoccupations au sujet de la démocratie**

Le chef du Parti Samajwadi a également exprimé des préoccupations quant à l'impact plus large de ces développements politiques sur la démocratie. Il a averti que ces actions pourraient nuire aux principes démocratiques et affaiblir la confiance du public. Selon lui, la situation n'est pas seulement celle d'un leader, mais reflète une question plus large dans le fonctionnement du système politique.

**Un message politique au-delà du Bihar**

Les remarques d'Akhilesh Yadav vont au-delà de la politique du Bihar et mettent en évidence les tensions entre les partis d'opposition et le BJP au niveau national. Ses commentaires reflètent les débats politiques en cours autour du leadership, des alliances et de l'orientation future de la politique indienne. Tout en félicitant le nouveau ministre en chef, Akhilesh Yadav a clairement indiqué qu'il estimait que le rôle et l'héritage de Nitish Kumar au Bihar restaient inégalés. Sa déclaration souligne à la fois le respect pour Nitish Kumar et la forte critique des changements politiques qui ont eu lieu, en gardant l'accent sur le paysage politique en évolution du Bihar.

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on the 09/04/2026 has been filed in the Master's Office of the Supreme Court of Mauritius now situated at 2nd Floor, New Supreme Court Building, corner Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the MEMORANDUM OF CHARGES, CLAUSES AND CONDITIONS pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the **SALE BY LICITATION** prosecuted at the request of Mrs. Anisha FOOLCHAND, electing her legal domicile at the office of the undersigned Attorney at Law against Mr. Dinesh Alwyn Trevor MUNDIL, of 29, Adreanum Avenue, Morcellement I, Coromandel, of the following immovable property:-

An immovable property situated at Coromandel, District of Plaines Wilhems, being Lot no. 3 (the "Property") of an extent of two hundred and thirty-one decimal fifty-seven square metres (231.57 m<sup>2</sup>) forming part of the "RESIDENCE MUNDIL" the whole more fully described in the "REGLEMENT DE COPROPRIETE" dated 06 and 11 August 2014, drawn up by Me. Kavydass RAMANO, Notary Public and transcribed in TV 201408/001218 and bounded as per a "Rapport de Co-propiété" drawn up by Mr. Kritanun Seebaruth, Arpenteur Juré dated 04 April 2014 and registered in Reg. L.S 99 No.23392, as follows:

Ce lot comprend un appartement à usage résidentiel situé au deuxième étage (troisième niveau) couvrant une superficie 'hors murs' de 231.57 m<sup>2</sup> devant revenir à Mons. Dinesh Alwyn Trevor Mundil composant de:

Lot No. 3 – DEUXIEME ETAGE (TROISIEME NIVEAU)		
1	Une 1ere chambre à coucher	15.17m2
2	Une 1ere toilette	3.12 m2
3	Une Salle de bain	3.12 m2
4	Un Ward robe	5.35 m2
5	Une 2eme chambre à coucher	19.05 m2
6	Une chambre de prière	11.10 m2
7	Un 1er couloir	6.09 m2
8	Une cage d'escalier	17.00 m2
9	Une 2eme toilette	1.54 m2
10	Un 2eme couloir	2.64 m2
11	Une cuisine	13.68 m2
12	Une 1ere salle à manger	30.24 m2
13	Un bureau	7.92 m2
14	Un 1er balcon	32.00 m2
15	Une véranda	16.34 m2
16	Une chambre T.V	13.68 m2
17	Une 2eme salle à manger	15.96 m2
18	Un 2eme balcon	17.57 m2
<b>Total</b>		<b>231.57 m2</b>

Et une quote part à concurrence de TROIS CENT QUARANTE DEUX/MILLIEMES (342èmes) de la propriété du sol du terrain et de toutes les parties communes y attachées

- together with all that may depend from or form part thereof without any exception or reservation whatsoever, and more fully described in the Memorandum of Charges, Clauses and Conditions filed in the matter.

All parties claiming a right to take inscriptions of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their rights before the transcription of the judgment of adjudication, failing which, they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 13<sup>th</sup> day of April 2026.

**Bhomitrajeet Ramlochund**  
Dentons Mauritius LLP  
Of 3<sup>rd</sup> Floor, Les Jamalacs Building, Vieux Conseil Street, Port Louis

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

# Le Picasso à 100 euros mis en jeu dans une tombola caritative remportée par un Français Vincent Gibert

Cette tombola un peu particulière, au profit de la recherche contre la maladie d'Alzheimer, avait été lancée en décembre dernier. Elle promettait à l'unique gagnant un lot peu commun : un

Picasso d'une valeur d'un million d'euros... pour un investissement initial 10 000 fois moindre.

Pour cette initiative qui avait le soutien de l'administration Picasso réunissant les ayants droit du peintre, 120 000 billets au prix de 100 euros chacun avaient été mis en vente en ligne jusqu'à ce mardi 14 avril. Le tirage au sort s'est déroulé en tout début de soirée chez Christie's France à Paris, et c'est en France, justement dans la capitale, où a été enregistré le gagnant, en la personne d'Ari Hodara. Celui-ci avait acheté le billet numéro 94 715. Pour cette tombola, des billets avaient trouvé preneurs dans plusieurs pays, dont le Japon, la Chine ou la Grèce.

Le Français Ari Hodara est désormais propriétaire d'un aportrait de Dora Maar, l'une des muses de Picasso, réalisé par le peintre en 1941. Intitulée Tête de femme, cette gouache sur papier mesure 38,9 cm sur 25,4 cm.

réalisée pendant la Seconde Guerre mondiale par mon grand-père, à une période pas heureuse au quotidien », avait souligné Olivier Picasso, le petit-fils du peintre, lors du lancement en fin d'année dernière.

Conservé un temps par Pablo Picasso et la famille, ce tableau a rejoint ensuite une collection privée avant de revenir sur le marché à New York et plus récemment à Zurich.

Les fonds - 12 millions d'euros étaient espérés au total - bénéficieront à la Fondation Recherche Alzheimer pour ses programmes scientifiques en France et à l'étranger, à destination d'équipes européennes, américaines et canadiennes. D'ici 2050, le nombre de personnes concernées par cette maladie dégénérative pourrait doubler, selon les projections de l'Organisation mondiale de la Santé.

En 2013 et 2020, une tombola similaire, à l'initiative de la productrice Péri Cochin, avait fait gagner deux premières œuvres du maître espagnol, qui a passé l'essentiel de sa vie en France.

La première édition avait permis de réunir quelque 5 millions d'euros pour rénover Tyr, ville libanaise classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Le gagnant, Jeffrey Gonano, un jeune Américain originaire de Pennsylvanie, était devenu propriétaire d'un dessin original d'une valeur de plus d'un million de dollars.

En 2020, 5,1 millions d'euros avaient été collectés au profit de l'ONG Care pour des programmes d'accès à l'eau et à l'hygiène dans des régions vulnérables. Ce deuxième tirage au sort avait désigné une Italienne, Claudia Borgogno, comptable à Vintimille, gagnante d'une Nature morte (1921) d'une valeur d'un million d'euros.

**IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS  
(BANKRUPTCY DIVISION)**

**In the matter of: -**  
The Insolvency Act 2009 (as amended)  
And

**In the matter of:-**  
J.K Construction & Son Limited  
having its registered office situate at Soubash Road,  
Lallmatie, Mauritius.

**PETITIONER**

v/s

**OPP Contracting Ltd**  
having its registered office situate at Tribeca Central,  
Trianon 72261, Quatres Bornes, Mauritius.

**RESPONDENT**

Notice is hereby given that a petition for the Compulsory Winding up (hereinafter referred to as "the Petition) of the abovenamed Company was on **10<sup>th</sup> of April 2026** lodged by electronic filing under the Court (Electronic filing of Documents) Rules 2012. The said Petition is registered as Cause Number **SC/COM/PET/000243/2026** and the returnable date is the **27<sup>th</sup> of April 2026**. Any creditor or contributory of the said Company desirous to support or oppose the making of an Order on the Petition may do so by making the necessary appearance by electronic filing either through a legal adviser or in person at the Public Service Bureau located at the Commercial Division of the Supreme Court, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis. A copy of the Petition will be furnished to any creditor or contributory of the said Company requiring the same by the undersigned, on payment of the required charge for the same, or may be obtained on the electronic filing system.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 13<sup>th</sup> day of April, 2026  
Nevish B. B SEWRAJ  
Of 1<sup>st</sup> Floor, River Court, St Denis Street,  
Port Louis.

**PETITIONER'S ATTORNEY**

Note: Any person who intends to appear on the hearing of the said petition must serve on or send by post to the above-named, notice in writing of his intention so to do. The notice must state the name and address of the person, or, if a firm, the name and address of the firm, and must be signed by the person or firm, or his or their solicitor (if any), and must be served or if posted, must be sent by post in sufficient time to reach the above-named not later than 4 o'clock in the afternoon of Friday the 24<sup>th</sup> day of April 2026.

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on the 13/04/2026 has been filed in the office of the Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis the Memorandum of Charges containing the clauses and conditions by virtue of which shall take place before the Master's Court, **the Sale by Licitacion prosecuted at the request of 1.- Appamah RAJIAH, the lawful wife of Narayya APPALSAMY, 2.- Devi RAJIAH, the lawful wife of Jeeten SERWAN and 3.- Appadoo RAJIAH against 1.- Gooranah RAJIAH and 2.- Appanah RAJIAH** of the following immoveable property viz:- A portion of land being all that remains, after excision of a portion of land of the extent of 633.76m2 sold in virtue of TV 7257/42, from a portion of land of the original extent of 33 Perches situate in the District of Black River, place called Bambous. The solde of the portion of land has been found to be of the extent of **FOUR HUNDRED AND SIXTEEN SQUARE METRES (416m2)**, and bounded as per Survey Report drawn up by Mr M. S. HASAN MIYAN dated the 28/02/2025 and registered in Reg LS 99/99128915, as follows:- Towards the North, by the property belonging to Mr Ashvin Rajiah, upon thirteen metres and sixteen centimetres (13.16m). Towards the East, by the property belonging to Mr Balroop Ganess, upon thirty one metres and twenty two centimetres (31.22m). Towards the South, by the foot-path running along the Public Road of Bambous, upon thirteen metres and eighteen centimetres (13.18m). Towards the West, by an exit road three metres and five centimetres (3.05m) wide, upon thirty two metres and two centimetres (32.02m). The whole morefully described in the deed transcribed in TV 724/34 and in the Memorandum of Charges filed in the matter. There exists on the said portion of land a concrete building. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.  
Dated at Port Louis, this 13/04/2026.  
**Me. M. I. DAUHO**  
Of Cathedral Square, Lisdlet Port Louis.  
**Attorney in Charge of the Sale**

**Troisième édition**

Authentifiée par la succession Picasso et l'administration Picasso, cette « œuvre exceptionnelle présente beaucoup d'atouts et a été

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on **Thursday the 21<sup>st</sup> day of May 2026 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, New Supreme Court Building, Cnr Desroches & Edith Cavell Streets, Port-Louis, the Sale by Licitacion prosecuted at the request of **Chandranee FOKERAH against Chandan BISSESSUR** of the hereunder described property, viz:- A plot of land of an extent of **330.10 m<sup>2</sup>, being Lot No. 3** situate in the district of Plaines Wilhems, place called Sadien Road, Cinq Arpent, Camp Fouquereaux, the whole morefully described in title deed transcribed in Volume TV 7041/12, and which is bounded as follows:- *D'un côté, par la portion No.2 (devant revenir à Madame Subhawtee Haukhory), sur dix mètres dix neuf centimètres; Du deuxième côté, par Monsieur Karan Domah, sur trente et un mètres quatre vingt quinze centimètres; Du troisième côté, par un chemin commun de sortie de trois mètres et vingt cinq centimètres de large, de réserve d'un mètre cinquante centimètres de large entre, sur dix mètres trente centimètres; Et du quatrième côté, par Monsieur Seeven Ramsawmy, sur trente deux mètres cinquante cinq centimètres.* And all that depends or forms part thereof, without any exceptions or reservations whatsoever. There exists on the said portion of land a concrete residential building. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said portion of land are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations  
Dated at Port-Louis, this 13<sup>th</sup> day of April 2026  
**Me. Mokshada DWARKA**  
Of Suite 302, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street,  
Port-Louis  
**Attorney in charge of the sale**

**FOLLE ENCHERE**

NOTICE is hereby given that on Thursday the 23/02/2022, a portion of land of the extent of 116.77 M2 (Lot No. 1) situate in the District of Pamplemousses, place called Mont Gout, the whole morefully described and transcribed in TV 8792/38, together with a concrete building and an outdoor W.C and bathroom existing thereon and bounded as follows:- On the first side by Fatma Beekoo or assigns, an existing right of way of three and five centimetres (3.05m) wide in between (found on the land presently described) on ten metres and forty four centimetres (1044m); On the second side by Rajneet Jethu on eleven metres and thirty six centimetres (11.36m); On the 3<sup>rd</sup> side by the lot No.2 on ten metres and forty three centimetres (10.43m) and on the fourth side and last side by Tekanand Gooljar, a right of way of two metres and eighty two centimetres (2.82m) wide in between on eleven metres and two centimetres (11.02m) and all that may depend or form part thereon without any exception or reservation the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter, **Sold by Licitacion at request of 1.- Sossil SHIBOO and 2.- Vijay SHIBOO against Nirmala SHIBOO, Vikram SHIBOO, Sudesh SHIBOO, Sonam SHIBOO and Bidwanti PILLA, the widow of late Jayesree SHIBOO**, and awarded on 23/02/2022 to **Kreshwan RAM** for the sum of Rs. 355,000.- will be **RESOLD** by way of **FOLLE ENCHERE**. His Honour, the Honourable Ag. Deputy Master and Registrar has now fixed **Thursday the 07<sup>th</sup> day of May 2026 at 1.30 p.m.** before the Master's Court, Master & Registrar, Supreme Court, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell St, Port Louis, for the resale of the said property.

Under all legal reservations  
Dated at Port Louis this 14<sup>th</sup> day of April 2026.  
**Mrs S. B. JADDOO,**  
Of Cathedral Square, 24, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.  
**Attorney in charge of the resale**

**SALE BY LEVY**

Notice is hereby given that on **Thursday the 14<sup>th</sup> day of May, 2026 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Court (Courtroom No.23, 2nd Floor), Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the **SALE BY LEVY** of: **DESCRIPTION OF PROPERTIES: DESIGNATION: PROPERTTY NO. 1:** Une portion de terrain de la contenance d'un **HECTARE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT SEPT VIRGULE QUATRE VINGT UN METRES CARRS (1 ha 1587.81 m<sup>2</sup>) soit DEUX ARPENTS SOIXANTE QUATORZE PERCHES ET CINQUANTE CINQ CENTIEMES (étant le lot No. 118)**, située au quartier de Savanne lieu dit St Martin et bornée d'après rapport d'arpentage dressé par Mons. Jean Claude D'Hotman de Villiers, arpenteur jure, en date du 13/08/1987, enregistre au Reg. LS 23/10913, comme suit:- Du premier côté, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen, sur un développement de deux cent cinquante neuf mètres et soixante centimètres (259.60m); Du second côté, par le surplus du Bel Ombre S.E sur vingt deux mètres (22.00m); Du troisième côté, partie par les héritiers Goburdhun ou ayants droit et partie par l'axe d'un chemin commun et mitoyen sur une ligne brisée en deux parties, mesurant respectivement soixante huit mètres (68.00m) et un développement de cent soixante neuf mètres (169.00m); Du quatrième côté, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen sur soixante treize mètres et quatre vingt centimètres (73.80m). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and morefully described in deed registered and transcribed in Volume TV 5161/11 and Pin No. 1601020017. **PROPERTY NO.2 :** Une portion de terrain de la contenance, de la contenance de **CINQ MILLE QUATRE VINGT HUIT METRES CARRS (5,088 m<sup>2</sup>) soit UN ARPENT VINGT PERCHES ET CINQUANTE CINQ CENTIEMES (étant le Lot No. 119)**, située au quartier de Savanne lieu dit St Martin et bornée d'après rapport d'arpentage dressé par Monsieur Jean Claude D'Hotman de Villiers, arpenteur jure, en date du treize Aout mil neuf cent quatre vingt sept, enregistre au Reg. LS 23 /10913, comme suit : Du premier cote, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen, sur un développement de cent soixante neuf mètres (169.00m) ; Du second cote, par les heritiers Goburdhun ou ayants droit, sur cent soixante trois mètres (163.00m) ; Du troisième cote, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen sur cinquante six mètres (56.00m). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and morefully described in deed registered and transcribed in Volume TV 5161/11 and Pin No. 1601020018 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **BUILDING AND/OR PLANTATION:** Both portions of land are bare land. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against 1.- Mr. Jacques Sylvio RAMALINGUM, 2.- Mrs. Marie Rosie RAMALINGUM (born LAMOUR), the lawful wife of Mr. Jacques Sylvio RAMALINGUM, both residing at D4, St Flour Street, Housing Estate, Bel Ombre.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations,  
Dated at Port-Louis, this 13<sup>th</sup> day of April, 2026.  
**Me. R. BUCKTOWNSING SA**  
Orison Legal  
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis  
**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

## Bollywood

## Kriti Sanon dévoile un régime extrême et un 'look le plus chaud' pour Cocktail 2

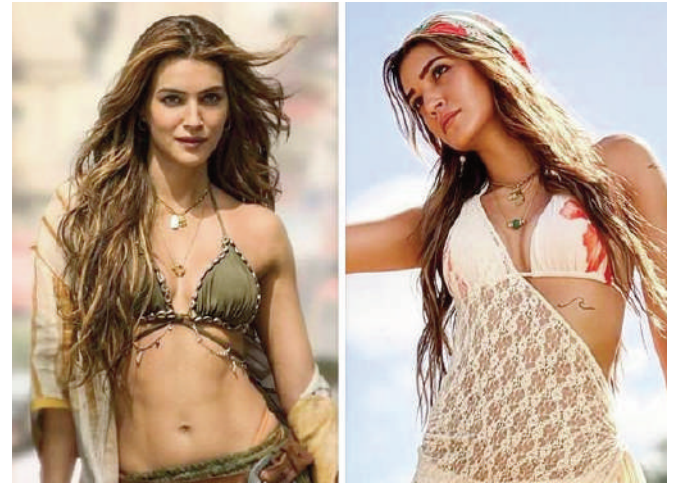
**De l'épuisement émotionnel après Tere Ishk Mein à une transformation glamour, l'actrice s'ouvre sur le choix de l'équilibre et de la réinvention.**

Kriti Sanon se prépare pour l'une de ses sorties les plus attendues, Cocktail 2, et l'actrice ne ménage aucun effort pour préparer son rôle. Alors que l'excitation monte autour de la suite du drame romantique culte de 2012, Kriti s'est maintenant ouverte sur le voyage physique et émotionnel intense qu'elle a subi en travaillant sur le film.

Partageant ses connaissances sur sa préparation, Kriti a

révélé que Cocktail 2 l'avait poussée à adopter un niveau de discipline qu'elle n'avait jamais connu auparavant. « Honnêtement, pendant le Cocktail, c'était la seule fois où j'avais un régime très strict et une routine d'entraînement régulière. Et pour la première fois, j'ai suivi un régime déficitaire en calories, ce qui n'était jamais arrivé de ma vie. On tournait en Italie, en Sicile... et quand il s'agit de nourriture là-bas, c'est surtout des pizzas, des pâtes, des pizzas... tout ça. Et j'étais comme... ah. »

Le film marque également un changement de ton pour l'actrice, surtout après sa performance émotionnellement exigeante dans Tere Ishk Mein aux côtés de Dhanush.



Parlant de sa décision de participer à Cocktail 2, Kriti a déclaré : « Tere Ishk Mein était tellement épuisant émotionnellement, cela m'avait complètement vidé émotionnellement. J'ai senti que j'avais besoin de quelque chose de léger et d'amusant, et c'est là que Cocktail est arrivé. »

L'actrice a également souligné l'importance de maintenir un équilibre entre les rôles émotionnellement lourds et légers. « Je me suis dit : 'C'est ça. C'est l'espace dans lequel je veux être.' C'est aussi agréable de jouer des personnages qui sont à des pôles les uns des autres, de ne pas avoir trop de charge émotionnelle sur vous, parce qu'aller de pair avec des rôles profondément superposés peut avoir un impact sur vous. »

En ouvrant sur son look dans le film, Kriti a laissé entendre une transformation audacieuse. « Je pense que j'ai l'air très différent de ce que j'ai jamais regardé et c'est probablement le personnage le plus chaud que j'ai fait jusqu'à présent. Et je pense que Homi Adajania est quelqu'un qui a un grand sens visuel esthétique et il est juste intrinsèquement cool et je pense qu'il m'a apporté un côté cool que je ne savais pas que j'avais. » Également interprété par Shahid Kapoor et Rashmika Mandanna, Cocktail 2 promet un mariage frais et un récit vibrant.

Avec son dévouement à la fois à la transformation physique et à la polyvalence émotionnelle, Kriti Sanon continue d'évoluer en tant qu'interprète, faisant de Cocktail 2 l'un des films les plus attendus à l'horizon.

### The Devil Wears Prada 2

## Karan Johar lâche son téléphone alors qu'il rencontre Meryl Streep à Tokyo

Lorsque la mode et le cinéma entrent en collision, le résultat est souvent un glamour à haut indice d'octane. Mais lorsque l'un des cinéastes les plus soucieux du style de Bollywood rencontre ses idoles cinématographiques, le moment devient beaucoup plus personnel – et inopinément relatable. C'est exactement ce qui s'est passé lorsque Karan Johar a récemment rencontré Meryl Streep et Anne Hathaway à Tokyo.

Karan Johar est actuellement dans la capitale japonaise dans le cadre de la tournée promotionnelle mondiale de The Devil Wears Prada 2, la suite très attendue du classique culte de 2006 The Devil Wears Prada. Alors que Johar est connu pour son personnage public composé, le cinéaste n'a pas hésité à révéler son excitation. Sur Instagram la semaine dernière, il a admis que le fait d'être avec les deux stars d'Hollywood lui avait fait « hocher les genoux », ajoutant qu'il avait regardé le film original jusqu'à 47 fois.

## Ahaan Panday incarnera un gangster dans le prochain film d'Ali Abbas Zafar, Jimmy Sheirgill rejoint la distribution

Après le succès de Saiyaara, l'acteur Ahaan Panday s'apprête à entrer dans un espace nettement différent avec son deuxième long métrage. Selon un reportage de Variety India, l'acteur incarnera un gangster dans la prochaine action-romance du cinéaste Ali Abbas Zafar.

Le rôle signale un changement par rapport à la première performance d'Ahaan en tant que musicien troublé aux prises avec un traumatisme passé à Saiyaara. Pour le nouveau projet, l'acteur aurait fait l'objet d'une préparation intensive comprenant un entraînement au combat et à l'utilisation d'armes au corps à corps afin de s'aligner sur les exigences physiques de la présence agressive du personnage sur l'écran.

Le rapport indique également que Jimmy Sheirgill s'est joint à la distribution dans un rôle central. Le film marque son retour à une collaboration avec Yash Raj Films après plus de deux décennies. L'une de ses associations antérieures les plus notables avec la bannière reste Mohabbatein, dans lequel il est apparu aux côtés de Shah Rukh Khan.

Les détails sur l'intrigue et d'autres éléments de casting



n'ont pas été officiellement confirmés à ce stade. Cependant, le projet est décrit comme une action-romance à haute énergie centrée sur une histoire d'amour sur fond de violence.

La production du film a commencé à Mumbai le 3 avril et devrait se poursuivre tout au long du mois. La prochaine étape du tournage devrait avoir lieu à Londres en mai. Les réalisateurs visent à boucler le tournage d'ici juillet, avec une sortie en salle prévue pour début 2027.

## Kartik Aaryan et Luv Ranjan seront les prochains à monter sur les planchers en octobre 2026

Kartik Aaryan est l'un des acteurs les plus actifs de B-Town, signant pour des films à gauche, à droite et au centre. Alors qu'il jongle actuellement entre le prochain film d'Anurag Basu et le réalisateur de Kabir Khan, nous avons un scoop exclusif que Kartik et Luv Ranjan ont rencontré tard pour définir des stratégies sur leur prochaine collaboration après le succès historique de Pyaar Ka PUNCHNAAMA Franchise et Sonu Ke Titu Ki Sweetie.

Des sources fiables confirment que Kartik Aaryan a donné son feu vert au prochain film de Luv Ranjan, et qu'il sera projeté sur les planchers vers la fin de 2026. « Luv Ranjan a été désireux de s'associer avec Kartik Aaryan depuis un certain temps maintenant, et le duo a brouillé sur plusieurs sujets au cours des 6 derniers mois. Après de multiples séries de discussions, ils ont enfin trouvé une idée passionnante, qui tombe dans le monde de la franchise PUNCHNAAMA. Kartik a approuvé le scénario et a provisoirement attribué des dates à partir de la fin de 2026, à partir d'octobre », a-t-on partagé avec Bollywood Hungama, ajoutant que Kartik aussi était enthousiaste à l'idée de ces retrouvailles depuis plus longtemps, car il pense que son mentor tire le meilleur de lui.

Luv Ranjan est également excité pour cela, car il fait équipe avec son protégé après un long écart, et est con-



fiant de créer un grand impact avec le prochain. « Luv Ranjan fait ce qu'il fait le mieux - faire une comédie romantique. Plus tôt, il avait l'intention de faire un film d'action, mais tous ces plans ont été abandonnés quand il a été organiquement attiré vers un concept hilarant. Il a commencé à le développer, et le rôle s'est avéré parfait pour l'image de Kartik. »

Kartik a 3 films prévus pour les 12 prochains mois - Nagzilla, le prochain film d'Anurag Basu et Kabir Khan. Il donne le coup d'envoi du film de Captain India et Luv Ranjan, respectivement en juin et octobre

## Ligue des Champions

Liverpool 0 PSG 2

## Paris bousculé mais libéré par Dembélé

Dans le cadre des quarts de finale retour de Champions League, le PSG se déplaçait à Liverpool ce mardi soir avec l'avantage du match aller (2-0) et les Parisiens, grâce à un doublé de Dembélé, ont gagné sur le même score. La première période a été équilibrée puis Liverpool a mis une énorme pression en début de seconde période. Paris a tenu bon puis Dembélé a piqué en contre, avant de mettre le deuxième dans les arrêts de jeu. Le PSG est en demi-finale de la Champions League encore une fois !



Le PSG donne le coup d'envoi et Vitinha joue long dans le camp adverse (1e). Liverpool tente de presser haut mais le PSG chipe un ballon par Doué, cela arrive dans la surface à Dembélé qui trouve Neves mais le contrôle n'est pas bon (2e). Kvara est trouvé côté gauche, il donne en retrait à Zaire-Emery, il tire fort et obtient le premier corner (3e). C'est joué en plusieurs temps et Kvara finit par une frappe forte droit dans les bras de Mamardashvili (4e). Pool démarre enfin son match et Wirtz provoque un premier corner (6e). Isak coupe au premier poteau mais Safonov capte facilement (7e). D'un long ballon, Dembélé lance Zaire-Emery qui force le gardien à sortir, il parvient à dégager loin sur Dembélé qui s'avance puis frappe du gauche, Mamarsdahsvili revient bien et sauve devant sa ligne (10e) ! Les Reds tentent de répondre mais Safonov capte le centre de Kerkez (15e).

Un coup-franc gentil est capté par Safonov, propre, et un contre parisien part, Dembélé est trouvé par Neves, il tente une volée en pivot à 8m du but mais tire au-dessus (17e) ! Quelle occasion pour Paris, et quel gâchis alors que Neves était probablement encore mieux placé...

Isak pense défier Safonov et perd son duel mais il est hors-jeu assez largement surtout (22e). Marquinhos décale très bien Dembélé côté droit, le centre au second

poteau est bon mais pas le contrôle de Doué qui ne peut pas tirer (25e). Coup dur pour les Reds sur un duel anodin, Ekitike reste au sol et il semble s'être gravement blessé (27e). Il sort sur une civière et Salah va le remplacer (31e).

Le jeu reprend et Liverpool met la pression dans la surface sur un long ballon, Kerkez devance Hakimi et Safonov fait un arrêt fou au sol puis Marquinhos dégage alors que Van Dijk va marquer (31e) ! Paris souffre

mais a des balles de contre, dommage que Vitinha rate la passe vers Dembélé qui partait au but (35e). Nuno Mendes est lui aussi blessé, Lucas Hernandez s'échauffe immédiatement et entre (38e) ! Pool pousse et Kvaratskhelia doit concéder un corner évitable mais bien dégagé (40e).

Le PSG reprend le ballon et enchaîne deux très beaux temps de jeu mais Vitinha rate ses deux derniers gestes proches du but (42e). Vitinha donne un super ballon côté droit à Hakimi qui centre aux 6m mais Konaté coupe devant Dembélé (43e) ! Kvara déborde et centre, Mamardashvili dégage comme il peut, Dembélé envoie sa volée pied droit juste à côté du poteau (44e). Pacho glisse et Salah pense s'échapper mais il est repris par l'Equatorien, Doué pense partir au but mais il est hors-jeu (45e). A la pause, Paris tient le coup et n'a été en danger qu'à une reprise. Les Parisiens auraient aussi pu marquer mais manquent d'application devant.

Dès la pause, Gomez et Gakpo remplacent Frimpong et Isak et Liverpool relance la partie avec un ballon dans le paquet que Safonov capte après un dégagement de Hakimi (46e). Doué vient défendre et se retrouvé balancé au sol mais hors-terrain donc le match n'est pas arrêté et le PSG est à 10 (48e). Les Reds poussent fort, une main n'est pas sifflée et Gakpo tire, Safonov se détend très bien au sol (49e) ! Sur le corner, Gomez ne capte pas alors que Safonov était en retard (50e).

## Atlético de Madrid 1 (3) FC Barcelone 2 (2)

## L'Atlético Madrid résiste au Barça et retrouve les demi-finales

D'abord emballant, puis à nouveau réduit à dix, le FC Barcelone a laissé filer l'opportunité de signer une nouvelle "remontada" mardi face à l'Atlético Madrid d'Antoine Griezmann (2-1), de retour en demi-finale de la Ligue des champions avec l'espoir d'aller plus loin. Le Barça n'avait "pas besoin d'un miracle", selon son entraîneur Hansi Flick, simplement d'un "match parfait".

Il fut, au final, seulement bon, puis carrément gâché par un 13e carton rouge sur les dix dernières années en C1, pour Eric Garcia cette fois (79e), venu anéantir les espoirs barcelonais.

Le champion d'Espagne en titre pourra bien se targuer, comme à l'aller, d'avoir sûrement été meilleur que son adversaire du soir, encore glaçant d'efficacité. Mais cela n'a pas suffi, comme en 2014, comme en 2016, et comme début mars, en demi-finale de Coupe du Roi (défaite 4-0 à l'aller, victoire 3-0 au retour).

Il faut croire que cet Atlético, de retour dans le dernier carré pour la première fois depuis 2017, est la kryptonite du géant catalan, l'équipe qui parvient le mieux à sanctionner son approche ultra-offensive.

## - Nouvelle punition -

La même approche qui aurait pourtant pu payer dès la 32e seconde de jeu, sans une première parade du gardien argentin Juan Musso devant le prodige catalan Lamine Yamal, brillant puis pas assez accompagné pour réaliser l'exploit (1e).

Pas impressionné par l'enjeu, ni par la pression qui pesait sur ses épaules, l'ailier de 18 ans avait lancé sa mission seulement trois minutes plus tard avec un but qu'il est allé chercher tout seul, comme un grand, dans les pieds du défenseur français Clément Lenglet, après un relais avec Ferran Torres (4e, 1-0).

Un départ rêvé pour le jeune gaucher, passé tout proche de se muer en passeur décisif pour Dani Olmo, sans une bonne sortie de Juan Musso (9e), avant que Griezmann ne réplique, une première fois, d'une reprise du bout du pied gauche contrée par Gerard Martin (22e).

Les quelques milliers de supporters catalans ayant fait le déplacement ont sûrement cru toucher l'exploit du doigt, quelques secondes plus tard, lorsqu'Olmo a parfaitement lancé Ferran Torres, qui a remis les deux équipes à égalité d'une superbe finition du gauche (24e, 2-0).

Tout était alors relancé, et les Colchoneros, tout près du K.O dès l'action suivante, ont été sauvés une nouvelle fois par Musso, qui a privé Fermin Lopez d'un troisième but, et Yamal d'un autre geste décisif de l'extérieur du pied gauche, devenu sa signature (25e). Touché au visage après le coup involontaire du portier rojiblanco, le jeune milieu espagnol est resté au sol plusieurs minutes, le nez en sang, avant de reprendre sa place, ce qui a un peu coupé l'élan barcelonais.

Alors qu'ils pensaient avoir fait le plus dur, les hommes d'Hansi Flick, pourtant



prévenus pour cette sixième confrontation de la saison avec ceux de Diego Simeone, ont été, encore une fois, transpercés en deux passes par la vista Griezmann et la vitesse de Marcos Llorente et Ademola Lookman, clinique pour réduire l'écart et redonner l'avantage aux siens (30e, 2-1). Les Catalans, qui ont réclamé en vain un pénalty sur Olmo (40e), n'ont ensuite pas su confirmer leur très bon début de match et ont connu une fausse joie au retour des vestiaires, sur une volée opportuniste de Torres, finalement signalé hors-jeu (55e) après avoir buté sur

Musso sur l'action précédente (54e). Leurs espoirs de "remontada" ont fini par s'envoler sur une situation venue symboliser la tactique - et la saison - barcelonaise, avec une défense toujours sur un fil et Eric Garcia dans le mauvais rôle, logiquement exclu après une faute sur Alexander Sorloth qui filait au but (79e).

Une nouvelle punition pour les hommes d'Hansi Flick, qui doit cette fois provoquer une réaction, ou à minima, une adaptation, pour rêver d'Europe à nouveau la saison prochaine.